Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 33 (2017)

Artikel: Plus jamais ça : petite histoire de la "pierre de Plainpalais"
Autor: Robert, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-681756

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PLUS JAMAIS ÇA. PETITE HISTOIRE DE LA « PIERRE DE PLAINPALAIS »

ENTRETIEN AVEC JACQUES ROBERT

Elle est indissociable du tissu mémoriel genevois et elle pourrait en être le symbole même. La pierre située à l'une des extrémités de la plaine de Plainpalais a été posée sans autorisation en 1982, pour commémorer la fusillade qui a fait 13 morts et plus de 65 blessés cinquante ans plus tôt, le 9 novembre 1932. Depuis, chaque année, elle est un lieu de fréquentes manifestations, notamment les 1er mai et 9 novembre[1]. Entretien avec Jacques Robert, militant d'Unia, et membre du comité chargé d'organiser les commémorations de 1982.

Beaucoup ont entendu parler de l'histoire de la fusillade de novembre 1932, mais il est sûrement pertinent d'en rappeler les événements.

Très succinctement, voici ce qui est arrivé : des troupes militaires sont intervenues pour protéger une manifestation fasciste autorisée face à 5000 antifascistes qui s'étaient rassemblés boulevard du Pont d'Arve, en s'infiltrant dans la contre-manifestation elle-même. La rue de Carouge avait été bloquée par une chaîne scellée le matin même dans les murs d'immeubles de chaque côté de la rue. Or, la chaîne a évidemment lâché puisque le mortier n'avait pas eu le temps de prendre. À ce moment-là, le conseiller d'État Frédéric Martin, qui était dans les environs, a vu que le barrage cédait et, catastrophé, a appelé l'armée. Les recrues ont été dépêchées sur place depuis la caserne de Plainpalais (qui était à l'époque à la rue de l'École-de-Médecine et a ensuite été déplacée aux Vernets), mais ont fait une erreur stratégique de positionnement : par derrière, ils ont remonté en file indienne la rue où se

[1] Tout récemment, le 26 janvier 2017, la résolution 713 proposant la réhabilitation des sept manifestants condamnés suite à la manifestation du 9 novembre 1932 pour ne pas avoir suivi les ordres de la police a été adoptée par le Grand Conseil genevois. Voir ge.ch/grandconseil/m/memorial/seances/010312/64/20

trouvaient les manifestants et se sont fait molester au passage. Ils ont paniqué et ont rebroussé chemin. Ils n'ont pas été suivis par les manifestants qui, eux, restaient dans la rue pour continuer à manifester et écouter le discours de Léon Nicole. On dit que certains manifestants un peu plus virulents que d'autres auraient jeté du gravier sur les recrues. Il est en tout cas avéré dans les rapports – et des photos de l'époque en attestent – que des casques et des armes ont été cassés, et qu'à leur passage, certains militaires ont été quelque peu secoués par les contre-manifestants. Rapidement, les soldats se sont donc repliés devant le Palais des expositions[2]. Ces jeunes recrues, inquiètes, et sur le qui-vive, ont tiré une vingtaine de secondes sur la foule clairsemée du carrefour. Il faut bien prendre la mesure d'à quel point les événements auraient pu être plus dramatiques encore et compter bien plus de victimes, si le gros de la manifestation avait été sur la place à ce moment-là.

En cause, le conditionnement des recrues : les jeunes militaires pensaient mater les foules révolutionnaires et insurrectionnelles de Genève ; mais aussi leur inexpérience : les recrues n'étaient pas adéquatement préparées et les cadres militaires n'avaient jamais été confrontés à une telle situation par le passé.

En 1982, à l'occasion du 50e anniversaire de la fusillade, un comité réunissant toutes les composantes de la gauche genevoise a organisé des commémorations qui comprenaient plusieurs éléments, dont une exposition et un meeting. Je faisais partie de ce comité et l'on avait l'intention, en sollicitant la Ville de Genève, de créer un monument commémorant l'événement, en hommage aux victimes. Une prise de contact avec la Ville de Genève avait donc été effectuée à l'époque auprès de Pierre Raisin, le maire de la Ville, mais le comité avait essuyé un refus.

Était-ce pour des raisons budgétaires ?

Non, la raison invoquée dans sa lettre au comité datée du 11 juin 1982 est que le Conseil administratif n'avait pas à assumer les risques d'affrontements qui découleraient de la pose éventuelle d'un monument. Il faut en déduire que le sujet était encore très sensible en 1982, d'où le refus des autorités d'entrer en matière.

Alors, pourquoi cette pierre ?

On aurait pu imaginer bien d'autres choses, mais une statue, c'est cher. Étant donné que nous n'avions pas les autorisations du Conseil

[2] Bâti en 1926 et rasé en 1980 pour être remplacé par Uni-Mail.

15. Plainpalais (1932). Photographies Max Émile et Jean Kettel / Bibliothèque de Genève

administratif, nous ne pouvions pas engager les frais nécessaires à l'élaboration d'un projet d'envergure, tel qu'une sculpture ou l'organisation d'un concours artistique. Le seul moyen était de le faire clandestinement. Nous avons donc décidé de « récupérer » un gros caillou et d'y apposer une plaque.

Aviez-vous des contacts privilégiés avec la carrière du Salève d'où la pierre provient ?

Quand on cherche une pierre de près de cinq tonnes comme celle-ci, pour le syndicat des ouvriers du bâtiment (la FOBB, dont j'étais secrétaire) c'est relativement simple à trouver. À l'époque, le lac du barrage de Verbois était en cours d'aménagement, car régulièrement, le limon s'accumule et empêche l'eau de s'évacuer convenablement. Au fond de l'eau, à l'intérieur du lac, des sortes de murs de pierres, des digues sous-lacustres, canalisent le limon de façon à éviter que les sédiments ne s'amassent. Au moment où nous cherchions une pierre, des travailleurs étaient en train d'en immerger. C'était l'occasion rêvée de venir en sélectionner une.

Comment avez-vous procédé ?

Nous avons pris un camion, nous étions deux ou trois.

16.

C'est une bien petite équipe pour aller chercher une pierre de cinq tonnes…

Nous avions un camion, avec une benne basculante, un chauffeur et une petite grue. Nous avons donc choisi la pierre, que nous avons mise sur le camion. C'était assez cocasse d'ailleurs, car nous avons dû procéder à quelques savantes estimations afin que la pierre soit déposée droite, debout, à son arrivée. L'idée était donc de coucher la pierre dans le camion et d'espérer qu'au moment de glisser pour tomber de la benne relevée, elle se remettrait d'aplomb et atterrirait le plus droit possible. Tout avait été mûrement réfléchi et organisé pour qu'elle glisse au dernier moment afin de ne pas dévier de sa trajectoire. Et, en effet, le caillou est tombé et après avoir oscillé d'un côté puis de l'autre plusieurs fois tel un métronome, il s'est stabilisé bien droit au sol.

L'opération s'est donc déroulée très simplement, nous sommes allés au barrage à proximité de Genève sélectionner un caillou, afin de profiter d'un matériel déjà présent et plus ou moins à disposition, nous sommes revenus avec un camion-benne et avons installé cette pierre en pleine journée, aux environs de midi.

On aurait tendance à imaginer une action clandestine opérée la nuit, à l'abri des regards et en catimini.

Pour ce genre de choses, il faut y aller au culot. Si vous allez avec

un camion sur la plaine de Plainpalais à 4 heures du matin, vous avez quand même plus de chance d'attirer l'attention.

Comment les gens ont-ils réagi ?

Il y a eu un incident juste après la pose de la pierre : un individu a essayé de la renverser, de nuit. C'était un militant du parti populiste Vigilance et instructeur de la protection civile. Il est venu à minuit avec un 4x4 et une corde, dans l'espoir de renverser la pierre. Il était à l'œuvre quand un passant a traversé la plaine à pied. Manque de chance : ce piéton n'était autre que Manuel Guichard, un député membre du Parti du travail, sortant du Grand Conseil et qui, voyant ces agissements, s'est tout de suite manifesté en criant, ce qui a provoqué la fuite du saboteur. On est en droit de se demander quelle devait être l'efficacité de cet instructeur de la protection civile s'il ne parvenait pas à renverser un caillou avec un 4x4 !

Vous avez posé une plaque avec la pierre ?

Absolument. Il y avait aussi un panneau en bois, qui n'était pas forcément destiné à rester très longtemps. Dessus était inscrite une citation de Brecht, tirée de *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* (1941), dont le texte exact avait été précisé par Jean Vincent, ancien élu au Grand Conseil et membre du Parti du travail : « Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde ».

Je n'ai pas participé à la décision du texte définitif qui a plus tard été inscrit sur le monument lui-même, mais ce qu'il aurait fallu écrire, c'est « nous rendons hommage aux 13 morts, victimes des provocations fascistes et de la répression anti-ouvrière », mais ça, c'était inacceptable en 1982 : on ne pouvait pas dire que l'armée défendait les fascistes. Il y a eu dans un second temps une négociation concernant le texte finalement admissible par la Ville afin qu'elle laisse le monument dans l'espace public.

Cette citation de Brecht était un appel à la prudence faisant écho à un contexte bien précis. Ce refus de la garder peut-il être assimilé à une instrumentalisation, ou du moins une réécriture, d'une part de la mémoire ?

Il faut bien penser que l'armée n'a jamais été inquiétée ni reconnue responsable de quoi que ce soit. Ceux qui ont été condamnés sont ceux qui organisaient la manifestation antifasciste – pas ceux qui organisaient cette sévère provocation. C'était de vrais fascistes (on est en 1932, c'est la montée des fascismes en Italie, en Allemagne), c'était la mise en accusation d'un juif (Jacques Dicker, le grand-père de l'écrivain

17. Pierre de Plainpalais (Genève, 1982). Photographie Atelier Interdisciplinaire de Recherche

Joël Dicker), de Léon Nicole et ce sont les contre-manifestants qui ont été rendus coupables de l'événement, ils ont été condamnés et ont purgé leur peine. D'ailleurs, Léon Nicole s'est présenté aux élections du Conseil d'État et a été élu juste après être sorti de prison.

N'y avait-il pas le projet de déplacer la pierre ?

Elle a en effet été déplacée : elle n'est plus tout à fait à sa place d'origine. Elle a bougé d'une quinzaine de mètres – elle était à la base un peu plus au centre de la plaine. Elle est maintenant plus près de l'endroit où avait eu lieu la fusillade.

Pourquoi a-t-elle été déplacée ?

Elle gênait la circulation des véhicules qui devaient passer par là pour approvisionner les stands sur le marché aux puces. En 2008, le Conseil d'État a décidé de la relocaliser à l'endroit précis où étaient les soldats, c'est-à-dire exactement devant l'entrée d'Uni-Mail. On peut retrouver l'endroit en regardant les photos et le cadastre de l'époque. Si la décision a été prise il y a une dizaine d'années, cela n'a jamais été réalisé. Le parvis devant le bâtiment est une dalle et, sous cet emplacement, il y a un parking souterrain : la pierre qui fait quand même quelques tonnes serait trop lourde pour la dalle. La pierre a donc maintenant été scellée, il y a une croix en dessous pour la maintenir sur la plaine de Plainpalais – elle ne bougera plus.

Votre but en installant cette pierre, c'était qu'elle soit institutionnalisée, récupérée d'une certaine manière par les autorités ? Le geste initial de votre démarche n'allait-il pas à l'encontre de ces mêmes autorités ?

La pierre a été posée le 5 novembre 1982. Le 6, il y avait une manifestation commémorative qui s'est achevée devant le monument. Au passage, des manifestants ont escaladé la statue du général Dufour, place de Neuve, pour « marquer le coup », avant de se rassembler autour de la pierre. C'était sa première minute de gloire, sa véritable inauguration devant mille personnes. Le but était bien évidemment de dénoncer ce qui s'était passé, de rendre hommage aux victimes et de faire un monument pérenne. Effectivement, toutes les années, tous les 1er mai, on se réunit pour un discours le matin à côté de la pierre ; tous les 9 novembre, on réactive la mémoire de cet événement – c'était l'objectif : « plus jamais ça ».

Il y avait donc une volonté d'être « récupérés » – tout du moins, que la pierre reste dans l'espace public et que la mémoire de l'événement soit institutionnalisée.

C'est bien pour cela qu'on a choisi une pierre et pas décidé de faire un monument en bois – on voulait faire quelque chose qui reste.

Mais cela aurait pu rester, tout en étant en marge des discours, en conservant une position critique – position qui peut-être s'efface un peu au moment de son acceptation par les autorités ?

Ça l'est, critique. De fait.

Oui, mais cela a été allégrement récupéré dans le corpus mémoriel genevois.

C'est quand même un monument comme il n'y en a pas beaucoup. En Suisse, on rend hommage à des politiciens, aux militaires, aux artistes (particulièrement à Genève), mais aux gens du peuple, aux travailleurs, aux victimes d'un événement comme celui-ci, pas vraiment.

À Genève, il y a surtout des plaques pour les ouvriers et les travailleurs.

Justement, avec la pierre, on sort de cette forme de mémorialisation pour proposer autre chose. L'idée c'était de dénoncer et de rendre hommage aux victimes. D'ailleurs l'une des victimes était le propre père d'une des recrues. Il avait appris que son fils allait faire son service militaire à Genève, il savait qu'il allait être dehors ce soir-là et voulait passer le voir. Il y avait des gens qui passaient, des gens qui sortaient du travail ou d'un cours, la plupart des victimes étaient de simples passants. Il y avait aussi des manifestants, évidemment, mais il n'y avait pas qu'eux.

À partir de là, des éléments ont été rajoutés à la pierre et sont réactivés tous les 9 novembre…

Maintenant, elle a sa vie, cette pierre. En 2006 a été scellée dans la pierre la lanterne de la Promesse. Les autorités de la Ville et du Canton, le Comité pour le souvenir du 9 novembre en détiennent une clé, de façon à pouvoir en allumer la flamme et la protéger. On n'a pas gardé de droit de regard ou de droit de propriété particulier sur cette pierre. Elle appartient au peuple attaché à la démocratie et à la liberté. Comme tout le monde, j'y vais le 1er mai et le 9 novembre.

Vous étiez syndiqué à cette époque ?

J'étais secrétaire syndical, à la FOBB. Dans le comité de 1982, pour l'Université ouvrière (UOG), j'étais celui qui a fait l'exposition sur les événements du 9 novembre avec des photos et un rappel chronologique de ce qui s'était passé. C'était en même temps que la pose

de la pierre, en 1982, à la maison du Faubourg (aux Terreaux-du-Temple, à Saint-Gervais), au rez-de-chaussée. Il y a aussi au-dessus de la porte un monument aux brigadistes de la guerre civile espagnole (voir ill. 18). C'est un bas-relief en pierre. D'ailleurs, en face de la pierre du 9 novembre, il y a un autre monument aux brigadistes (voir ill. 19).

Quelle est votre point de vue par rapport à ce monument posé dans un carrefour, au milieu des vélos et des scooters, comme s'il n'avait pas vraiment sa place ?

Je ne sais pas vraiment pourquoi il a été placé là. Le monument aux brigadistes est un monument qu'on a également réclamé pendant cinquante ans, avant qu'il ne soit finalement décidé et posé. Pourquoi là, je ne pourrais pas vous dire, mais il est vrai qu'il mériterait meilleure protection, meilleure mise en valeur. C'est tout l'avantage d'un monument « sauvage » : on en choisit librement l'emplacement.

Il est quasiment invisible, même du point de vue institutionnel. Il y a d'un côté un monument qui a été posé sauvagement, qui a été fortement institutionnalisé, qui est réactivé deux fois par année, voire plus, pour une série d'événements, et juste en face, de l'autre côté de la route, un monument qui brille, mais dont personne ne connaît la signification – il y a une plaque au sol, mais c'est un peu court. Peut-on prendre ces deux monuments en vis-à-vis pour penser le traitement de la mémoire à Genève ?

Le monument aux brigadistes est tout de même connu et reconnu par les démocrates, à Genève. Il est d'ailleurs lui aussi souvent le lieu de manifestations, dont le 1er Mai, un an sur deux. Je ne sais pas pourquoi il a été mis à cet endroit, mais c'est toujours délicat parce que c'est politique... Il y a une rue Léon-Nicole à Genève, c'est une petite rue où il n'y a pas d'adresse – on ne peut pas habiter à la rue Léon-Nicole. Toutes les maisons qui donnent sur la rue ont leur adresse de l'autre côté. Il y a eu beaucoup de pression pour qu'une rue porte le nom de Léon Nicole, et la solution a, hélas, été de trouver la rue la plus petite possible. C'est peut-être pour cela que le monument aux brigadistes a été placé là. Il y a beaucoup de monuments qui ne trouvent pas leur place. Ceci dit, il est près de la plaine de Plainpalais où il y a des manifestations régulièrement, et il n'est pas loin de l'Université. Ça pourrait être pire...

Une demande avait donc été faite pour poser un monument aux brigadistes ?

C'est juste. Cela allait de pair avec les multiples interventions parlementaires demandant la réhabilitation des brigadistes, qui avaient

été condamnés à leur retour en Suisse. C'est d'ailleurs le même principe légal qui aujourd'hui fait condamner des djihadistes qui reviennent de Syrie, l'interdiction faite aux Suisses de s'engager pour des puissances étrangères. Comme si les valeurs éthiques défendues n'avaient pas d'importance…

À Lucerne, d'ailleurs, il y a un monument, « Le Lion de Lucerne », qui, lui, rend hommage aux mercenaires suisses qui ont été tués le 10 août 1792 devant les Tuileries. Les mercenaires suisses étaient au service de Louis XVI et quand les révolutionnaires sont arrivés pour prendre les Tuileries, ils se sont fait tuer jusqu'au dernier. Eux ont eu droit à un monument à Lucerne : un lion transpercé des flèches des révolutionnaires. Mais pas les brigadistes qui défendaient la République espagnole légitime, contre le fascisme.

Que s'est-il passé juste après la fusillade ?

Les autorités ont fait semblant d'avoir craint un coup d'État. L'armée a été chargée de protéger la radio et les monuments officiels. Le 10 novembre, la ville était en état de siège.

À la question qui a été posée aux militaires au procès, « pourquoi n'êtes-vous pas rentrés à la caserne ? », le président a répondu que l'attitude de l'armée n'était pas l'objet du procès, et que les avocats n'avaient pas le droit de poser ce genre de questions. Il a ensuite soutenu que l'honneur de l'armée était en jeu. Les recrues se sont senties dévalorisées, perdantes, elles étaient en fuite. Les officiers n'ont donc pas apprécié, les recrues ont été forcées de rester en place, ont paniqué et ont commencé à tirer pêle-mêle sur la foule. Mais tout s'est passé très vite, car entre le moment où ils sont sortis de la caserne et le moment des tirs, vingt minutes à peine se sont écoulées. Parmi les recrues, il n'y avait probablement personne qui avait déjà participé à une manifestation, personne non plus qui avait participé à un service d'ordre – c'était de l'irresponsabilité totale que de les envoyer sur place. Les recrues militaires étaient totalement inexpérimentées et ne provenaient pas du canton de Genève.

Y a-t-il eu des victimes du côté de l'armée ?

Il y avait 14 blessés parmi les soldats, mais c'était surtout des ecchymoses… Une moto a foncé sur un groupe de soldats et il y a eu des blessés un peu plus graves, mais cela n'avait rien à voir, c'était purement un accident de la circulation. Quand ils ont commencé à refluer vers le Palais des expositions, un des officiers est resté tout seul pour

s'assurer qu'aucune recrue ne soit restée en arrière. Personne ne lui a fait de mal. La compagnie appelée et envoyée à la rescousse était dirigée par un dénommé Castan, qui n'a pas compris ce qu'on attendait de lui : les militaires sont sortis de la caserne et ne savaient pas exactement où aller ni ce qu'il fallait faire, ce qui a fait que les renforts demandés sont arrivés en retard. Ils sont arrivés deux minutes après les coups de feu.

En tout cas, une chose est sûre, c'est que l'un des éléments déclencheurs des tirs était la panique qui avait saisi les troupes en attendant les renforts en retard (et l'orgueil blessé des officiers…). Mais il faut bien se dire que les troupes n'étaient en aucun cas acculées contre le Palais des expositions. De nombreuses solutions s'offraient à eux pour un éventuel repli vers leur caserne ou des rues adjacentes dans le quartier de Plainpalais. D'ailleurs, à son arrivée avec les renforts, Castan est passé par un chantier bordé de palissades non loin de là – la compagnie repliée au Palais des expositions aurait très bien pu battre en retraite par ce même chemin. Ou même plus simplement par le boulevard Carl-Vogt, qui longeait le Palais des expositions, immédiatement à gauche des soldats.

On dit que les recrues ont tiré sans sommation ?

Il semble bien que ce ne soit pas vrai. Il y a effectivement eu une sommation, mais elle consistait en un coup de clairon, le « garde-à-vous ». Or, personne n'avait jamais entendu ça. Ni les soldats ni les civils n'ont compris ce que c'était. Une fois la sommation sonnée, comme les manifestants ne réagissaient pas, les tirs sont partis. Et comme je l'expliquais plus tôt, l'armée n'a jamais été inquiétée.

Est-ce que ce serait différent maintenant ?

Oui, je pense quand même que ce serait différent. L'armée n'est plus une vache sacrée comme à l'époque. Il n'y a plus la même mainmise sur le discours, non plus. Il faut bien penser qu'à la suite de la fusillade, ils ont prétendu que le soir, dans la rue de Carouge, là où se trouvaient les conseillers d'État, il y avait eu des tirs. Cela n'a jamais été confirmé, on n'a jamais trouvé d'impact de balle. Des fouilles ont été organisées dans les immeubles environnants, on n'a jamais trouvé d'armes ou de douilles. Mais cela participait à la psychose : il y avait eu une émeute, une tentative de coup d'État. Il fallait instiller la peur, et le lendemain, l'armée était dépêchée partout dans la ville. Selon l'armée, les recrues avaient déjoué un coup d'État. Or, on n'a jamais trouvé d'armes sur les contre-manifestants.

Par contre, ils n'ont pas hésité à casser celles des militaires ?

Dans une manif' comme celle-là, on le lit bien dans les plaidoiries des avocats, il y avait des pacifistes de deux types : les pacifistes anarchistes, avec une sorte d'idéalisme antimilitariste (il faut se souvenir qu'on est au début de la Société des Nations, avec un mot d'ordre : « Il faut fondre les canons pour en faire des charrues »), et les anarcho-syndicalistes, qui voulaient casser les fusils. Il y a un inventaire quelque part qui compte le nombre de fusils cassés – six ou sept à ma connaissance. Il y a eu des casques cabossés, aussi. Et puis il y avait les communistes, qui eux étaient les partisans de la fraternisation entre les soldats et les ouvriers, qui préconisaient de prendre les militaires par l'épaule en disant : « Camarade, tu ne vas pas tirer sur tes frères, tu es un ouvrier comme moi. Ce n'est pas parce que tu as un uniforme que tu es différent ». C'est d'ailleurs pour cela qu'Henri Fürst a été tué – il s'approchait des militaires dans un élan de fraternisation lorsque les recrues ont tiré (voir ill. 25).

Le « plus jamais ça » aurait été emprunté à la Première Guerre mondiale ?

C'est en fait lors de la manifestation unitaire de 1982, qui réunissait toutes les composantes de la gauche genevoise, sur la banderole de tête, qu'il y avait écrit « Plus jamais ça ». La pierre était déjà installée, mais ne comportait que l'inscription « aux victimes du fascisme » ainsi que le panneau en bois avec la citation de Bertolt Brecht. Mais j'imagine que le slogan avait été récupéré des deux guerres mondiales. Je n'ai pas participé à ces discussions concernant le texte, mais je pense que les autorités ont dû demander un texte plus consensuel.

Quelle est votre position maintenant par rapport à cette pierre ?

Elle est là et c'est bien qu'elle soit là. Parce qu'il ne faut pas oublier. D'ailleurs, c'est très présent à Genève : même si les leaders socialistes ont été condamnés après la fusillade, elle a quand même très fortement marqué l'armée, parce que les autorités ont été extrêmement imprudentes. À chaque fois qu'il y a des manifestations à Genève, cela ne pourrait plus se passer comme ça. Il y a des contacts pris par la gendarmerie avant les manifestations, des dispositifs – et la population s'étonne qu'il y ait des débordements occasionnels comme en décembre 2015. C'est probablement aussi un peu la mémoire collective du 9 novembre 1932 qui fait qu'on y est sensible.

Propos recueillis par Mélanie Borès (Atelier Interdisciplinaire de Recherche)